

**Convocation à la 30^{ème} Assemblée Générale des membres
du Syndicat d'Initiative de Vauhallan**

Réservée aux adhérents

mardi 12 mars 2019 à 17h00

Salle des jeunes, en descendant l'allées des écoles à droite.

Ordre du jour

- Rapport moral
 - Rapport financier de l'exercice 2018
 - Projets et budget 2019
 - Renouvellement par tiers du conseil d'Administration (art. 12 des statuts) :
les membres sortants et rééligibles sont : Mmes F. Christofle, D. Philippe, C. Masson.
- Les candidatures doivent parvenir pour le 5 mars 2019 au plus tard
- cotisation 2020
 - Questions diverses

« Toute proposition émanant d'un membre et destinée à être soumise à l'assemblée générale ordinaire doit être adressée par écrit au président au moins 8 jours avant la date fixée pour cette assemblée » (article 11).

Article 7 des statuts : « le vote par procuration est admis dans la limite de deux pouvoirs par membre présent ».

La Présidente,

Renée Delattre

Pouvoir

Je soussigné (e) Madame, Mademoiselle, Monsieur :

Membre à jour de ma cotisation donne procuration à :

Pour voter en mon nom et place lors de l'Assemblée Générale des membres du Syndicat d'Initiative de Vauhallan 12 mars 2019

Date et signature :